



Société des pêcheurs en rivière
de la Basse-Areuse

1910 — 1985



8 juin 1985

anniversaire

75

BOUDRY

à 10 km de Neuchâtel
(direction Lausanne)

*Un endroit unique
pour déguster
les excellents crus
de la région*

*aveau de dégustation
des vins de Boudry*

OUVERT DE FIN MAI
A FIN OCTOBRE

le vendredi de 17 h à 20 h 30

le samedi de 16 h à 20 h 30

le dimanche de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h

Les viticulteurs-encaveurs vous souhaitent la bienvenue

*Seuls les pêcheurs persévérants,
précis et rusés
réussissent des paniers qui regorgent !*

*Seuls les conducteurs prudents,
bien instruits par Christian Rey
s'aventurent sur la route des Gorges !*

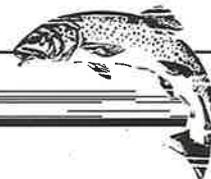


AUTO-ÉCOLE

Avenue du Collège 9

Théorie: Mardi 19 heures et sur rendez-vous

Sommaire



1	Sommaire	17	Programme des festivités
2	Bienvenue du comité d'organisation	18	Le «métier» de Florentin Rossetti
3	Le bonjour du président de commune	19	Les méthodes de Carlo Rossetti...
4	Le président d'honneur nous dit...	20	... et celles d'Emile Gauch
5	Quelques mots du président du comité d'organisation	21	Quand les farios mettent une petite laine
6	Message du président de la Basse-Areuse	22	De mon temps... nous dit Robert Maumary...
7	Les propos du président cantonal	23	Des œufs dont on ne fait pas d'omelette
8	La naissance de notre société	24	Proprement vôtre
9	... ses origines...	25	Les souvenirs de Laurent Sogno
10	... son histoire...	26	Notre paradis...
11	... ses joies et ses peines	27	... en images
12	Georges Hardy...	28	Souvenir rafraîchissant...
13	... où la passion de la mouche	29	... d'un hiver pas comme les autres
14	Goguinettes à l'eau de l'Arose...	30	Archibald Quartier raconte...
15	Reynold Barbier: 54 ans de sociétariat	31	Le point de vue de Jean-Carlo Pedrolì
16	Walter Schaad se souvient...	32	En guise de conclusion

Bienvenue du comité d'organisation



Chers amis pêcheurs
d'ici et d'ailleurs,

C'est avec un réel plaisir que le comité d'organisation du 75^e anniversaire de la Société des Pêcheurs en rivière de la Basse-Areuse vous souhaite la plus cordiale bienvenue.

Afin de marquer cette journée de manière tangible, il vous offre cette plaquette-souvenir, spécialement éditée à cette occasion. Comme vous l'avez constaté à la lecture du sommaire de la page précédente, vous y trouverez les messages des présidents, le programme de la journée et d'intéressants documents tirés des archives de la société. En outre, plusieurs personnalités de la pêche, ainsi que plusieurs «vieux» chevaliers de la gaule ont accepté de collaborer à ces pages avec beaucoup de gentillesse. Nous les prions d'accepter ici nos sincères remerciements.

Le comité d'organisation travaille depuis un an à la mise sur pied des festivités de ce jour. Il a tenté de faire de ce 75^e anniversaire un jour de joie et de franche camaraderie, comme c'est la coutume dans notre sport. Il espère vivement que vous en garderez un bon souvenir.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir.

Cette plaquette a pu être réalisée grâce à la générosité des commerçants, artisans et industries de la région. Nous tenons à les remercier très sincèrement. Nous recommandons ces excellentes maisons à tous les pêcheurs. Ils y trouveront conseils, services, choix et qualité.

Le comité d'organisation est composé de

Président d'honneur:	Roger Pamblanc, conseiller communal
Président:	Francis Saam
Secrétaire:	Marc Schlegel
Publicité, cartes de fêtes:	Jean-M. Andrey
Presse:	Francis Saam
Décoration:	Daniel Moulin
Cantine:	Jean-Louis Streit - Marcel David
Joies annexes:	Marcel Schlegel
Membres:	Michel Mouraux Lucien Camponovo Claude Musy

Hommage à Gérald L'Eplattenier



En décembre dernier, nous avons eu le chagrin de perdre un bien sympathique membre de notre comité d'organisation.

Bien que non-pêcheur, Gérald avait accepté spontanément de faire partie de notre équipe.

Un infarctus emporta notre ami «L'Eplatte», à l'âge de 46 ans.

Nous perdons en Gérald, écrivain talentueux, un ami sincère.



Le bonjour du président de commune



Voici trois quarts de siècle déjà que la Société des Pêcheurs de la Basse-Areuse a été fondée; 75 ans, quel magnifique anniversaire et quel signe de santé. Que d'eau a coulé sous les ponts de notre vieille ville depuis le moment où quelques fanatiques de la gaule et du moulinet se sont unis pour défendre les intérêts des adeptes tout à la fois de la tranquillité, de la nature, et de la bonne chère.

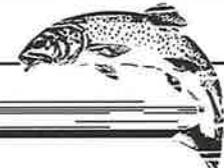
Parmi les flots tumultueux et les tourbillons écumeux de la vie, malgré quelques remous, la Société a su mener sa barque et saura, nous n'en doutons pas, maintenir le cap longtemps encore, bravant les tempêtes et les courants les plus violents, pour la conduire à bon port.

C'est avec joie que les Autorités de la Ville de Boudry accueillent, en leur cité médiévale située au cœur de la Basse-Areuse, cette assemblée jubilaire. Le choix du lieu des festivités est d'autant plus judicieux que sur

l'emblème de la commune figure, d'argent sur fond d'azur, la truite, le plus noble poisson que vous, pêcheurs, convoitez jour après jour depuis quinze lustres et qui nous l'espérons continuera, avec votre appui, à se reproduire régulièrement pour le plus grand bien de la faune aquatique de l'Areuse et de votre société.

Bienvenue à Boudry à tous les invités, à tous les sociétaires, à tous les amateurs de pêche en rivière. Félicitations pour ce bel anniversaire et que la fête soit réussie pour que chacun se souvienne longtemps encore de cette journée à la gloire de la truite si exquise lorsqu'elle est accompagnée d'un petit vin blanc de Boudry.

François Buschini
Président de commune



Le président d'honneur nous dit...



1985 marque une étape importante, historique, dans l'activité de la Société des Pêcheurs à la ligne du district de Boudry.

Nommé, par le comité d'organisation du 75^e anniversaire, à ce poste honorifique et éphémère, je désire vous exprimer mon plaisir ainsi que ma gratitude d'avoir associé à cet événement,

les Autorités de la Ville de Boudry. Sollicité par l'une des plus importantes et des plus anciennes sociétés de la commune, je m'efforcerai de mériter sa confiance.

Si l'Areuse vous procure, depuis 75 ans déjà, l'essentiel de votre motivation et de vos joies, Boudry, cité médiévale, a également son histoire liée étroitement à cette belle rivière. Ce cours d'eau abondant sort des gorges qu'il a si pittoresquement érodées au cours des siècles, pour s'apaiser, en traversant le chef-lieu du district, avant de se perdre dans les eaux du lac. L'Areuse, toutefois, connue loin à la ronde par le sentier inauguré le 1^{er} septembre 1875,

qui relie Noiraigue à Boudry par Champ-du-Moulin, n'a pas toujours apporté que des joies et des plaisirs. Ses inondations laissent de très mauvais souvenirs. Les crues, parfois importantes dès 1863, ont causé de nombreux dommages en Basse-Areuse. On raconte même que des pêcheurs, improvisés, auraient capturé des truites dans le corridor de la Préfecture!

Néanmoins le voisinage de l'Areuse attire, à cette époque, diverses industries importantes sur le territoire de la Commune de Boudry. Des scieries, des moulins et surtout une industrie fort prospère, aujourd'hui disparue mais encore dans toutes les mémoires, la fabrication des indiennes.

De nos jours, l'Areuse, docile, est un monde merveilleux, un refuge face à l'effervescence de notre vie quotidienne. Un petit paradis que les pêcheurs, entre autre, apprécient et préservent soigneusement. Pêcher, c'est s'identifier à la nature. C'est une belle et saine activité à laquelle je vous invite à adhérer, car en contribuant au développement de la pêche en rivière, vous participez activement à la sauvegarde de la nature et surtout, de l'Areuse, notre rivière, dont nous sommes tous fiers.

Roger Pamblanc

Quelques mots du président du comité d'organisation



Bienvenus, amis de la pêche !
Aujourd'hui 8 juin 1985, la Société des Pêcheurs en rivière de la Basse-Areuse est heureuse de vous accueillir au chef-lieu. Boudry, bourgade moyennageuse, s'étend du lac à la montagne. Adossée à la montagne qui porte son nom, la ville est traversée par l'Areuse dont les eaux se jettent dans le merveilleux et capricieux lac de Neuchâtel.

Cette rivière qui nous est chère a creusé aux cours des millénaires, le plus beau canyon jurassien, les Gorges de l'Areuse.

Boudry, qui aujourd'hui vous accueille, est une ville de 4300 habitants. Pourquoi une ville ?

En 1343, les comtes de Neuchâtel accordent aux bons bourgeois de Boudry les mêmes droits qu'à ceux de Neuchâtel. Dès cette date, Boudry devint une ville.

Les Romains construisirent une voie appelée Vy d'Etra. C'était la première route du pied du Jura. C'est à eux que l'on attribue l'introduction de la vigne dès le III^e siècle. Grâce à eux, nous buvons aujourd'hui ce vin blanc sec et ce rouge généreux que la terre de boudry produit.

En cette journée anniversaire, permettez-moi de remercier l'équipe du comité d'organisation (formée en grande partie de non pêcheurs) pour sa compétence, sa disponibilité et son dynamisme.

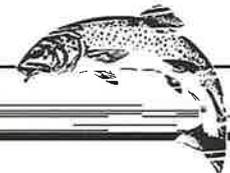
A toutes et à tous, je souhaite que cette journée, passée en les murs d'une ville qui m'est chère, reste pour vous un lumineux souvenir.

Francis Saam



Au cours des millénaires, les eaux de l'Areuse ont creusé le plus beau canyon jurassien.

Message du président de la Basse-Areuse



Chers amis pêcheurs,

C'est pour moi un grand honneur de fêter avec vous tous, membres de la Société des Pêcheurs de la Basse-Areuse, le 75^e anniversaire de notre société.

Je souhaite à tous la bienvenue à cette journée du 8 juin et j'espère que les participants en garderont un souvenir inoubliable.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier ceux

qui, avant nous, ont œuvré afin que notre société puisse fêter, cette année, son 75^e anniversaire dans les meilleures conditions possibles.

Ce ne sont certainement pas les problèmes divers et les embûches qui ont pu décourager les différents comités en place. Nous le savons, tous les pêcheurs passent souvent pour des «rôleurs», mais leur ténacité, leur patience et leur attachement à la rivière leur ont souvent apporté de grandes satisfactions.

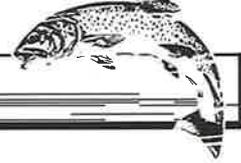
Notre société compte actuellement 172 membres

honoraires et actifs. Le comité en place est de 9 membres. Nos tâches sont très diversifiées:

- Participation au comité cantonal à raison de 3 membres
- Travaux piscicoles sous forme de corvées, environ 7 à 8 fois par année
- Mise à disposition de gardes-pêche auxiliaires
- Construction d'ouvrages destinés à améliorer la qualité piscicole de nos cours d'eau
- Financement partiel de ces travaux
- Organisation de diverses manifestations (match au loto, concours, journée des familles, visites aux malades, nettoyage des berges).

Je ne voudrais pas abuser des lignes qui sont mises à ma disposition, mais je tiens à vous dire, membres de la Société de la Basse-Areuse, Comité d'organisation, Autorités cantonales et communales, invités des sociétés de pêche, délégués de presse, ainsi que tous ceux qui se joignent à nous aujourd'hui, que nous ferons tout notre possible afin que vous ayez le meilleur souvenir de Boudry et de vos amis pêcheurs de la Basse-Areuse.

Votre président:
Jean-Paul Saam



Les propos du président cantonal



Situé dans l'espace entre la Grotte de Cottenches et le site lacustre de la baie d'Auvonnier, les pêcheurs de la Basse-Areuse perpétuent dans le temps, cette activité toute de noblesse issue de la Vie au service de la survie d'abord et ensuite, du bien être moral, dans la période récente qui est la nôtre.

L'Homme émerveillé par les beautés de la Nature, depuis la nuit des temps, voit son existence rythmée par la succession des saisons. Il y prend part comme spectateur avant de devenir acteur pour satisfaire ce tenace besoin intérieur qui l'anime.

Lié aussi bien à la Terre qu'à l'Eau, vivifié par l'Air, il est détenteur du

Feu par sa passion et ce goût immodéré de vivre le renouveau de la Vie, chaque printemps, dont un infaillible signe de puissance retrouvée, qui de solide est redevenu liquide au terme de la fonte des neiges, est l'eau.

Cette eau qui avec détermination, suinte de partout, gonfle les ruz, s'agite dans les ruisseaux et les torrents avant de retrouver sa maturité dans les rivières. Cette eau qui est le porteur de tous les espoirs et le siège de toutes les passions chez ces heureux élus de Saint-Pierre, et qu'il importe à tout prix de conserver pour les besoins de l'Homme.

Le baron de Coubertin, lors du renouveau des Jeux de l'Olympe disait que l'essentiel est de participer, en bref, être acteur avant d'être gagneur.

Il en est de même au bord de l'eau, joyau d'un ensemble, il faut

d'abord la côtoyer pour apprendre à connaître la vie qu'elle renferme. Vie que le pêcheur par pratique retrouvée et par ruse aussi, convoite pour que le rêve devienne réalité et qui lui révèle peu à peu l'Homme aux origines profondes qui est en lui.

Cet aspect diffus de la pratique de la pêche n'est pas l'évidence, mais il est présent, sinon comment expliquer cette grande passion qui conduit le pêcheur, après avoir tant reçu de la Nature, à se mettre avec détermination à son service pour en maintenir la Vie en confiant à l'eau, à l'automne, les alevins élevés avec attention et qui deviendront des satisfactions prochaines.

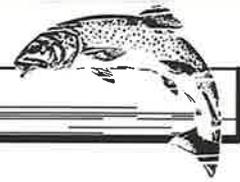
L'organisation d'associations de pêcheurs et en particulier celle des pêcheurs de la Basse-Areuse répond à un besoin. Elle fut rendue possible entre autre à la suite de la publication de l'Arrêté du Conseil d'Etat du 1^{er} septembre 1841, dont les dispositions marquent une évolution avant la Révolution Neuchâteloise, vers la démocratisation de la pratique de la pêche que nous connaissons actuellement et qui justifie l'intérêt de tous les pêcheurs regroupés dans les différentes sections régionales et Société Cantonale.

Les pêcheurs de Boudry furent parmi les premiers à s'organiser, les pionniers de la liberté de jadis 75 ans après la création de leur Société peuvent être satisfaits de l'esprit dont ils firent preuve et qui s'est maintenu. La section bien vivante est dynamique. Son comité ne manque pas de personnalité, ni de projets ambitieux qu'il sait mener à terme par son esprit de tradition.

La Société Cantonale Neuchâteloise des Pêcheurs en Rivière, en ce jour de fête, partage et s'associe à la joie de ses amis de Basse-Areuse, elle est sensible à leur amitié et apprécie leur concours.

Elle les félicite pour leur succès et leur esprit d'entreprise qui, à l'image de l'eau, sans cesse se renouvelle sous le pont du Lion d'Or.

Michel Thiébaud



La naissance de notre société



ACCÉDANT aux vœux qui lui ont été manifestés par un certain nombre de sujets de l'Etat qui ne jouissent pas de la faculté de pêcher dans la rivière de l'Areuse accordée à ceux qui sont domiciliés dans la Juridiction de Boudry, le Conseil d'Etat arrête : qu'il étend à tous les sujets de l'Etat, sans exception, le droit de pêcher à la ligne flottante, tenue à la main, dans la partie de la rivière de l'Areuse qui s'étend depuis la limite du Val-de-Travers jusqu'au lac, sauf pendant le temps où la rivière est à ban, savoir dès le 9 Septembre au 9 Février, et où la pêche est réservée exclusivement à Sa Majesté, soit à ses fermiers ; le Conseil n'entendant point par cette concession imposer aucune servitude aux propriétés riveraines, et réservant en outre qu'aucune propriété particulière ne sera endommagée.

Donné au Conseil tenu sous notre présidence au Château de Neuchâtel, le 1^{er} Septembre 1841.

Le Président,
CHAMBRIER.

Ce document illustre à merveille les propos de notre président cantonal Michel Thiébaud. Il marque les débuts de la pêche ouverte à tous les citoyens.

On sait que la Société des pêcheurs en rivière de la Basse-Areuse a été fondée en 1910. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous fêtons aujourd'hui ce 75^e anniversaire.

Malheureusement, les archives n'existent que depuis 1939, et encore sont-elles incomplètes. Dès lors, on peut se demander si ces documents ont été perdus ou détruits dans un incendie, ou, s'ils ne sont pas tout simplement dans une chambre-haute. Il n'en reste pas moins que nous ne pouvons présenter ici ce que nous aurions voulu : la reproduction de l'assemblée constitutive.

Toutefois, vous trouvez dans les pages qui suivent quelques feuillets de comptes-rendus qui nous ont semblés intéressants dans la vie de notre société. On remarquera que ceux-ci étaient rédigés à la main, jusqu'au jour où le secrétaire demanda un crédit pour l'achat d'une machine à écrire.

La Société des pêcheurs en rivière de la Basse-Areuse se porte fort bien, même sans archives. Et c'est bien là le principal. Elle compte aujourd'hui quelques 170 membres actifs, dont une bonne cohorte de jeunes.

On peut craindre cependant, avec la suppression prévue de l'exénoration de la taxe piscicole, qu'un certain nombre de pêcheurs ne trouvent plus d'intérêt à adhérer à la société. Mais, finalement, ces membres-là sont précisément ceux qui n'y viennent que pour économiser les quelques francs de taxe. On ne les voit guère aux assemblées et encore moins aux corvées ou au match au loto. La perte ne sera donc pas bien grande si ces gens-là renoncent à leur sociétariat.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que votre présence à notre fête vous procure le même plaisir qu'à nous.



... ses origines ...

Quelques extraits de comptes rendus tirés des archives, qui nous montre que rien n'a tellement changé!

M^r Humann fait un rapport de la réponse du comité cantonal du 27 mai.

Un nouveau cas de délit par exploit n'est produit dans la région, et l'envoi de truites fait examiner fait de l'inspecteur depuis 3 semaines n'a pas encore obtenu de réponse. Il est regrettable de constater à nouveau la négligence de l'inspecteur. Une commission spéciale, formée des présidents des sections est constituée pour continuer à la protection des rivières. Un questionnaire est établi comprenant, la mesure du poisson, les modes de pêche, l'âge limite de la pêche, etc. Un vote sera organisé dans les sections. Le résultat sera communiqué à la prochaine assemblée cantonale ainsi que les propositions faites à soumettre à la cantonale et l'état pour la révision de la loi. Rien de nouveau à signaler.

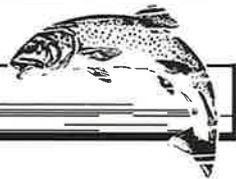
Séance du comité du 13 avril 1957

meur, par Dault "appuyé" par la presse qui proteste contre les projets de construction de nouveaux barrages sur cette rivière.

M^r deby estime qu'une réserve non renouvelée est absolument inutile. M^r Reynold Barbas propose de transférer les membres de Baudry en voiture jusqu'à ch. de S. à l'exception de M^r E. Pfeuter qui monte en train. Rendez-vous à 14h45 place du Commerce. M^r Mader relève le cas de M^r J. Pfeuter qui n'a pas obtenu son permis parce que sa carte de membre n'était pas signée de la main du caissier cantonal. M^r Mader passera à la glandanerie.

Le président fait remarquer que les nouveaux statuts ont été acceptés, membres honoraires ou membres et honneur? Prop. pour les statuts. Un membre méritant pas son dévouement à la société ou à la cause piscicole peut être nommé membre d'honneur.

Séance du comité du 29 janvier 1959



... son histoire ...

Déroulé d'organisation du
concours - kermesse le 22.8.57
au café Dubois

Les cuis : M^{rs} Piffonetti, Jc Duches-
s. Renaud -

Par de P.V. Salutation et bienvenue
du Président qui expose en détail
le programme de la journée.

Perrin de circulation à demander
pour les membres suivants.

E. Suzyer, N° 1255 - E. Marietta N° 14305

Gilomen N° 6570 - Bridée N° 3034

E. Marietta N° 550 - Berré N° 7789

Les uns sont commandés - Les bois-
sons sans alcool seront commandés
chez M^{rs} Eschan - La bière sera four-
nie par Mme Dubois -

Prix des boissons: Vin Blanc 2,80

rouge: 4.20. 1/2 2,20 Bière - 90

café - 60. Boissons sans alcool.

Apurés à fices.

Tous les membres ayant une charge
recevront une exécution gratuite.

Charges: Restauration, Suzyer - O. Baudin
et Bridée

Assemblée de Comité du 11 mai 1966
au café national à Baudry

En raison de la retransmission d'un match
international de foot. Ball, l'assemblée s'est
ouverte à 21.30 par notre Président

Celui-ci nous donne lecture d'une
lettre emanant de la société Le Rossignol des Gorges
nous demandant une participation financière pour leur
nouvel uniforme et nous demandant de participer au
cortège d'inauguration de ce nouvel uniforme; après
discussion le comité désigne L. Hucel Schlegel comme
représentant de la société au dit cortège et décide
d'allouer une somme de fr. 50 à la dite société.

Le comité décide de ne pas
donner suite à la lettre d'un propriétaire de Baudry
concernant le libre passage des pêcheurs dans sa
propriété.

Notre concours est fixé au
dimanche 19 juin avec le même règlement que
l'an passé, il ne sera pas organisé de kermesse
par contre l'apérif sera offert au participant
au concours ainsi que l'écarterelle future.

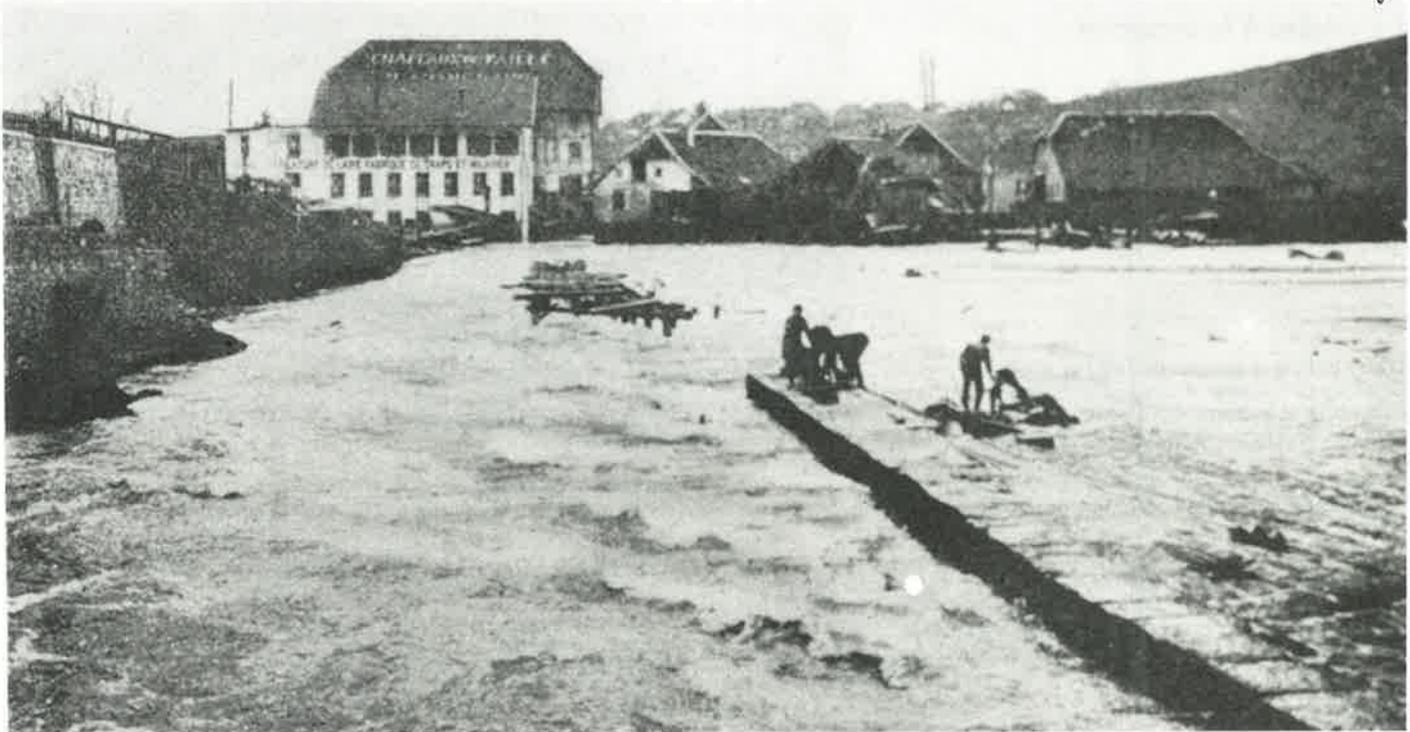
Pour la journée des

Séance du 22 août 1957, en vue du concours-kermesse

Séance du comité du 11 mai 1966. Le foot avant la pêche!



... ses joies et ses peines



L'inondation de 1897 emporta la scierie Perrenoud et le batardeau des usines de Boudry. Auparavant, notamment en 1863, la crue fut si forte que des pêcheurs capturèrent des truites dans le corridor de la Préfecture, où l'eau atteignait une profondeur de 60 cm.



Georges Hardy...

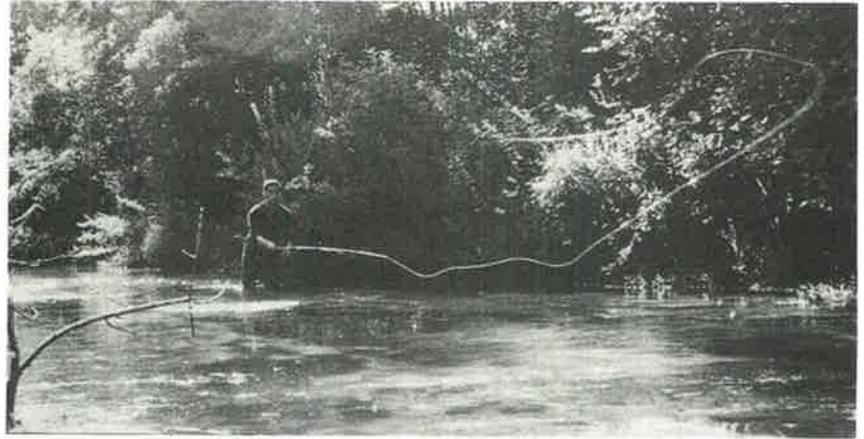
La pêche à la mouche

Comme la frayeur avait saisi Simon Pierre, à cause de la pêche qu'il avait faite et des poissons qu'il avait pris, Jésus lui dit: «Ne crains point, désormais tu seras pêcheur d'hommes».

La Pêche miraculeuse

Luc. V. 10.

**D'abord il y a le geste... Le fameux geste!
Cette longue canne qui se plie gracieusement,
cette soie obéissante qui s'envole et se pose.
Georges Hardy, un maître parmi les maîtres.**



Au début, on en entend parler, à mots couverts.

C'est agaçant cette confrérie à part, cette aristocratie d'un sport populaire.

Cela mérite sa petite enquête.

D'abord il y a le geste... Le fameux geste! Cette longue canne qui se plie gracieusement, cette soie obéissante qui s'envole et se pose. C'est tentant quand on n'a jamais pêché que la perchette, au lac, ou manié la seule canne à lancer, et tourné la mayonnaise...

On a cependant sa dignité. On ne tient pas à montrer son ignorance.

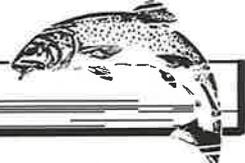
Alors on lit... Barbellion, Ritz, Pequegnot, Carrère, de Boisset qui nous fait connaître Lord Grey. On se passionne... Purisme, Halford. On s'insurge, Skues. On essaye de bricoler... Charles Ritz (on se fait mal). Puis on saute le pas, on achète. Cette première canne à mouche, si longue et si frêle, que de révélations en puissance, que de

promesses lorsque, pour la première fois, elle s'abandonne dans votre main et que d'inutiles précisions techniques pour faire croire au vendeur que nous y connaissons quelque chose!

Hélas il sait, lui, nous nous en apercevrons plus tard, lorsque nous ferons le compte de ce qui aura été commandé ce jour-là.

Ensuite on y va! Avec eux cannes tout d'abord, pour le cas, n'est-ce pas, où ça ne gèrerait pas. Ce qui ne nous empêchera pas, le soir venu, d'entrer à l'auberge avec notre seule canne à mouche... Après un noviciat raisonnable — et un certain nombre de tournées — on fait enfin connaissance avec les vrais. Et les vrais nous parlent des purs.

On ne les voit pas souvent, les purs... Ce sont des êtres mythiques qui pêchent dans les Ecossees ou dans les Autriches, de fabuleux poissons.



... ou la passion de la mouche

Quand on réussit à en connaître un, on s'aperçoit qu'il pêche au ver. Comme tout le monde, dit-il! Ne riez pas, cela m'est arrivé. Avec un pur entre les purs, un homme qui donna son nom à une artificielle!

Cela trempe le caractère, la pêche à la mouche. Alors on revient au lancer, voire à la grande canne. Avec des raffinements subtils par exemple! C'est là qu'on massacre les bas de ligne en queue de rat achetés à prix d'or. On serait facilement méprisant pour les pêcheurs à la mouche, ces pauvres gens qui en sont réduits à attendre les gobages. Pas d'histoires! Le vrai pêcheur, c'est celui qui les sort n'importe où, n'importe quand et à n'importe quoi. Là, on a sa petite passade dandinette. Sensationnel la dandinette, dans les petites rivières, sous les branches, avec une canne courte! Je dois à la vérité de dire que l'on en parle, que l'on en parle même beaucoup... mais que l'on continue à pêcher à la grande canne parce que ce n'est pas facile, la dandinette.

Reste cependant sur le cœur un sentiment désagréable, à mi-chemin entre le remord et le dépit et un jour, furtivement, bien dissimulé, on essaye une fois de plus le fameux matériel que l'on continue de traîner avec soi, à tout hasard.

Et c'est à ce moment de la vie d'un pêcheur, à ce moment précis et à nul autre que se situe le grand bouleversement, la découverte du Sésame qui donnera à de rares élus le bonheur inestimable d'une parcelle de bonheur terrestre.

Chose curieuse, c'est toujours de la même façon, c'est toujours pour la même raison. Pour sa première truite prise à la mouche!

Là commence l'état second, l'état fébrile, frénétique, du pêcheur miraculé. C'est le zèle souverain du néophyte touché par la grâce. Pour Dieu, pêcheurs mes frères, si vous le rencontrez un jour, laissez-le raconter, c'est saint-Pierre lui-même qui parle...

« Elle était là! Juste dans la frisure, en plein virage. Derrière c'était bourré de branches, un coup fumant!!! Je lance et... hop! Cette bagarre, bonté divine, cette bagarre! Elle était... comme ça! »

A ses élus, notre Patron accorde son langage, et Saint Pierre, le cher homme, manquait de vocabulaire.

Cet état second comporte une série d'incidences qui vont de

l'achat massif de mouches, de moulinets, parfois même de cannes horriblement coûteuses jusqu'à la vente à vil prix du matériel à lancer jalousement conservé jusque là — les deux opérations se combinant souvent par voie d'échanges — il dure de deux à cinq saisons, les plus riches peut-être de toute une vie de pêcheur, à coup sûr les mieux remplies.

Ce sont les années de l'intransigeance et de l'absolu pendant lesquelles on suit avec respect la parole des maîtres que l'on comprend enfin, dont on découvre avec transport les astuces et les secrets.

Après quoi le profane a revêtu la robe sévère de l'initié, il a pénétré les arcanes de l'ésotérisme halieutique, il touche enfin la pierre de vérité... et son vocabulaire, une fois de plus, s'en ressent. Il parlera « Douze centièmes », « Lancer courbe », « Action moëlleuse »... « Elle » ne sera plus « dans la frisure », ce sera désormais « un poisson intéressant ». La pêche se sublime, elle cesse d'être le sain et simple passe-temps dont l'objectif final est de rentrer avec bon panier.

Les chemins de la connaissance sont nombreux et divers, ils conduisent certains vers un artisanat aux multiples finesse...

D'autres mènent leurs fidèles vers l'exploration acharnée des milliers de cours d'eau dont le Seigneur dans son infinie bonté a bien voulu parsemer le monde, d'autres encore réservent à leurs adeptes les joies sans mélange de l'entomologie et du montage des mouches. Et tous ces chemins sont fleuris de très sûres amitiés.

Puis il arrive — quelquefois tôt, quelquefois tard — que se calment ces activités remuantes. La passion, sans nous quitter, s'estompe et s'apaise. Les choses reprennent leur juste place.

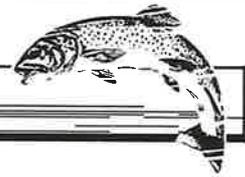
C'est l'instant de la grande révélation et celle-là ne s'accompagne d'aucun vocabulaire particulier. Elle vient avec la raideur des muscles, les tempes grises et la paix de l'âme.

C'est un peu de sagesse, un peu de bonté, beaucoup de compréhension. C'est la simplicité, l'humilité de ceux qui se sont penchés durant les plus intenses et les plus belles de leurs saisons sur l'impitoyable et merveilleuse nature.

Le cycle s'accomplit. Certains, parfois, deviennent pêcheurs d'hommes...

Et il arrive parfois encore que d'autres pêchent au ver!

Georges Hardy



Goguinettes à l'eau de l'Areuse

Retrouvailles

Une magnifique pomme rouge descend l'Areuse, au fil de l'eau. Vingt mètres derrière, une crotte dégoûtante suit le même chemin. La pomme se retourne et, s'adressant à la crotte :

— Que vous êtes répugnante, affreuse et puante. Vous me dégoutez et, de plus, vous polluez l'Areuse !

La crotte ne répond rien et poursuit sa route.

Michel Mouraux est occupé à amuser une fario lorsqu'il aperçoit la pomme. Il s'en saisit et aussitôt la croque avec délectation. Passe alors la crotte. D'un signe de main, elle s'adresse à la pomme :

— Au revoir chère amie, à tout à l'heure !

Vive la pêche

Un vendeur est engagé à l'essai dans un immense centre commercial. Le chef de rayon l'observe alors qu'il est occupé à servir un client :

— Je vais vous vendre des hameçons numéro 12. C'est ce qu'il vous faut. Et du nylon ? Nous avons un nouveau fil sensationnel ! Avez-vous vu notre nouveau moulinet automatique ? Sur ce modèle de canne, c'est le pied. Vous verrez ! Et je vais vous proposer quelque chose de formidable. Pour être sur place de bon matin, une petite caravane, c'est l'idéal.

Le client se laisse tenter et se dirige vers la caisse quand le vendeur le rappelle :

— Dites, Monsieur, j'ai oublié de vous demander : avez-vous au moins une voiture assez puissante pour tirer votre caravane ? Je vous conseille la nouvelle Dugland 888 à traction quatre roues.

Là encore, le client accepte l'offre et passe enfin à la caisse pour signer un chèque.

Le chef de rayon convoque alors le vendeur dans son bureau :

— Mon ami, laissez-moi vous dire que je n'ai jamais eu la chance d'avoir un vendeur aussi talentueux dans mon service. Je vous offre un salaire bien supérieur à la moyenne et je vous félicite. C'est fantastique, ce client qui venait acheter quelques hameçons et qui s'en va avec du fil, une canne et un moulinet, une caravane, une voiture et tous les accessoires.

Le vendeur regarde son chef et déclare :

— Mais, ce monsieur ne venait pas acheter des hameçons ! Il voulait des serviettes hygiéniques. Alors je lui ai dit : « Qu'est-ce que vous allez faire pendant ces cinq jours ? Allez donc à la pêche ! »

Retour de Lourdes

Francis Saam se présente au poste de douane du Col-des-Roches, son coffre bourré de flacons.

— Avez-vous de la marchandise à déclarer ?

— Non, absolument rien !

— Ouvrez votre coffre.

Francis s'exécute. Le douanier contemple les bouteilles :

— Et ça, c'est quoi ?

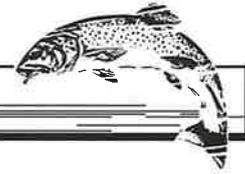
— Je reviens de Lourdes et j'ai rapporté de l'eau bénite. Je travaille à l'hôpital de Perreux, et j'espère guérir les malades.

Le guabelou débouche une bouteille et renifle :

— Mais, c'est de l'absinthe !

Alors Francis, le plus naturellement du monde :

— Oh ! merci Seigneur pour ce miracle !



Reynold Barbier, 54 ans de sociétariat



Son père, Arthur Barbier, était membre fondateur de notre société. Il était donc logique que Reynold Barbier se passionne également pour la pêche, qu'il pratiqua depuis sa plus tendre enfance en compagnie de son père. C'est l'année après son mariage, en 1931, que Reynold Barbier demanda son admission à la société. Il est donc membre actif depuis 54 ans et est le plus ancien sociétaire.

Il se dévoua sans compter pour cette société qu'il aimait — et qu'il aime encore —, ne rechignant jamais aux corvées qui lui étaient demandées. Il n'aurait d'ailleurs, pour rien au monde, manqué une pêche du Merdasson, du Vivier ou autre réserve. Il fut aussi durant de très nombreuses années membre du comité et souvent délégué aux assemblées cantonales.

M. Barbier s'est également beaucoup occupé de la cabane que la société possède à l'embouchure. Il raconte que, lors des inondations de 1944, elle menaça de s'écrouler. Pour la sauver, elle fut entièrement démontée. Au moment de songer à la reconstruire, une divergence d'opinion s'engagea au sein de la société. Certains voulaient la reconstruire à son lieu d'origine, alors que d'autres suggéraient son implantation vers la pisciculture. C'est un nommé Garatti, dit «Le Badje», de Noiraigue, qui eut le mot de la fin en préconisant l'achat de bretelles pour le déplacement à volonté de la

cabane. La terrasse actuelle est constituée par l'ancienne fondation, la cabane ayant été remontée légèrement en retrait de son emplacement antérieur.

Reynold Barbier jouit d'une excellente mémoire. Ainsi, il se souvient qu'à l'époque, la société était présidée par Alfred Dubois; son père Arthur était vice-président; le secrétariat était assuré par Armand Kull et le grand argentier s'appelait Poget.

Il se souvient aussi de sa première ouverture, le 1^{er} mars 1931. Il y avait 40 cm de neige sur les rives de l'Areuse. Il fallait rechercher dans la masse les truites que l'on «balançait» sur le bord. Et, à l'époque, on était loin d'être équipé comme aujourd'hui. Les cannes étaient de simples triques de bambou (et pas de refendu, mais souvent du fendu tout court). M. Barbier était presque un privilégié, puisqu'il possédait déjà un moulinet. Mais il s'agissait naturellement d'un moulin ayant pour seule fonction la réserve de fil. Les hameçons se ligaturaient au bord de l'eau. Quand ça gelait, les pauvres pêcheurs n'avaient plus qu'à aller attacher leurs hameçons au bistrot le plus proche.

Ah! qu'il est agréable d'écouter parler ces vieux pêcheurs, qui nous permettent de rêver. Des truites en abondance, et des belles. Il n'y avait pas besoin d'aller au Vallon pour assurer sa journée. D'ailleurs, on se rendait à la pêche en vélo et la Basse-Areuse suffisait largement à notre bonheur.

Et Reynold Barbier n'avait pas beaucoup de concurrence. La société comptait une douzaine de membres et l'Areuse n'était guère convoitée par les pêcheurs. C'est peut-être précisément l'attrait de la difficulté qui fait tant courir les foules aujourd'hui?



Walter Schaad se souvient...



Albert Vioget fut le maître incontesté de Walter Schaad en matière de pêche. Ce vieux roublard, célibataire endurci, avait lui-même appris en France, où il vécut durant de nombreuses années, toutes les ficelles de la pêche et surtout du braconnage, art dans lequel il était passé maître. Ce fin pêcheur n'a jamais possédé de véritable canne. Il taillait ses gaules dans du noisetier et il a certainement pris plus de poissons que certains matérialistes modernes.

Walter Schaad raconte comment, il y a 30 ans, Vioget lui montra que, lorsque la pêche traditionnelle est défavorable, on peut prendre de belles truites à la main, sous la scierie de Grandchamp, alors encore alimentée par le canal. C'est également là que vivaient des loutres. Walter Schaad se souvient en avoir encore aperçu une en 1953, après quoi ce redoutable mangeur de truites a disparu de notre région.

C'est Willy Maulaz qui incita M. Schaad à entrer à la société, en 1945. Mais il pêchait déjà bien avant cette date. Un dénommé Devaud, de Colombier, l'initia à la mouche. Là aussi, M. Schaad a une réelle admiration pour cet ancien spécialiste. D'autres lui montrèrent comment pêcher efficacement dans les basses eaux, notamment un certain Jaquet. M. Dubois lui, était un spécialiste du vivier, qui pêchait également à la main, sous l'ancienne fabrique de tabac.

Mais M. Schaad est bien trop modeste, en admirant les autres. On sait qu'il est lui-même un très fort pêcheur. Fidèle parmi les fidèles, il a toujours pêché en Basse-Areuse, principalement dans le secteur compris entre le pont de Cortailod et la première chute. Il explique que, depuis l'endiguement de l'Areuse au Val-de-Travers, le poisson n'a cessé de diminuer.

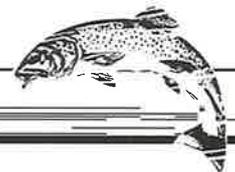
Walter Schaad fut un très fort pêcheur de chevaines; un véritable spécialiste qui épatait tout le monde. Il leurrait naturellement ces poissons à la cerise et il n'était pas rare qu'il en prenne une dizaine d'exemplaires d'un kilo. Un jour, un ancien sergent de gendarmerie, M. Bernhard, lui demanda le secret de son succès. Avec le plus grand sérieux, Walter Schaad lui expliqua que tout était dans la préparation des cerises:

— Il faut prendre un carton à souliers, le tapisser de mousse et y déposer les cerises. Puis il faut y ajouter trois ou quatre limaces, au moins deux rouges et une noire. Après quelques jours vous pouvez utiliser les cerises en faisant bien attention de frotter les limaces avant de saisir une cerise, afin de lui préserver son gluant.

Le sergent Bernhard suivit ces conseils, se rendit à l'embouchure et pris d'emblée un chevaïne. Enchanté, il insista, mais ne reprit plus aucun poisson, alors que Walter Schaad les prenait les uns après les autres au moyen de cerises prises dans un cornet. Il paraît que le sergent ne fut pas très fier quand il apprit la farce dont il avait été l'objet.

Les pêcheurs sont des farceurs, c'est bien connu. Ils sont également de réputés râteurs, mais jamais, au grand jamais des menteurs.

Programme des festivités



Samedi 8 juin 1985

- 10 h 30 Rendez-vous devant la Salle de spectacles de Boudry
Réception des invités
Apéritif offert par les viticulteurs-encaveurs de Boudry
- 11 h 00 Départ pour Neuchâtel en Littorail
Embarquement à bord du « Béroche », l'unité la plus moderne
de la Société de Navigation
Croisière sur le lac et repas à bord
- 15 h 30 Débarquement à Bevaix
Retour à Boudry en autocar
- 17 h 00 Vin d'honneur au cellier du Château de Boudry offert par la Commune de Boudry
- 18 h 30 Salle de spectacles de Boudry
Buffet froid offert à tous les membres de la société, ainsi qu'à leur conjoint
Soirée familière agrémentée par Roger et César
Danse

Les heures indiquées sont approximatives et peuvent être légèrement différées selon le déroulement des festivités.

Le «métier» de Florentin Rossetti



Ecouter parler un ancien parmi les anciens, constitue toujours un plaisir pour un passionné de pêche.

M. Florentin Rossetti est certainement le plus vieux pêcheur en rivière encore vivant. A 89 ans, il totalise plus de 60 ans de pêche et pratique encore aujourd'hui avec cette maîtrise qui caractérise ceux qui connaissent la rivière «sur le bout de la gaule».

Il fait partie de ceux qui n'ont pas changé leurs méthodes.

Il évoque, avec ce dynamisme qu'on lui connaît, des souvenirs savoureux qui nous font pâlir d'envie.

— J'ai pris mon premier permis en 1926. Il coûtait alors Fr. 10.—. Les prises n'étaient naturellement pas limitées, par contre la mesure minimum était fixée à 18 cm. Lorsque, par malheur, on prenait un poisson qui semblait faire à peu près cette dimension, on la mesurait «à la main». Il n'y avait jamais de contrôle, mais on n'en profitait pas. Il y avait assez de grosses pour les rares pêcheurs qui parcouraient les rives de l'Areuse à l'époque.

Sur l'insistance d'amis pêcheurs, M. Florentin Rossetti demande son admission à la société vers 1930. En ce temps-là, n'entraient pas qui voulait au sein de la corporation. Le membre candidat se présentait à l'assemblée, après quoi il était prié de sortir. Une discussion était alors engagée et on

décidait de l'acceptation ou du refus du nouveau membre. Puis on passait au vote. On faisait chercher le candidat et on lui annonçait le verdict. C'est ainsi que M. Rossetti fut admis. Il raconte:

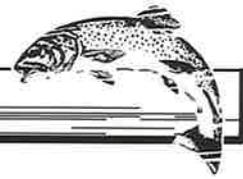
— Le président était Emile Dubois, père de Milon Dubois. Je crois même qu'il était fondateur de la société.

Puis, M. Rossetti raconte comment les truites se prenaient: J'ai participé au bétonnage du canal qui, aujourd'hui encore, alimente la turbine qui produit environ 50% de l'électricité de l'exposition de meubles et de ma maison. C'est moi qui ai gravé la truite dans le béton, avec la date 1935, à la sortie du canal. Elle a 50 ans, mais elle y est toujours. Avant, le canal formait un coude et une chute qui formait un trou dans le lit de l'Areuse. On y voyait constamment des truites d'un à deux kilos se balader. Lorsqu'on s'y rendait avec mon fils Carlo, il n'était pas rare qu'on en tienne chacun une simultanément. Parfois, quand j'en tenais une trop grosse, j'envoyais Carlo chercher le recueiloir à la maison. Il n'était pas rare que, mon fils aille vider une de nos boilles à la maison. Quand il revenait, l'autre contenait déjà trois ou quatre belles truites.

M. Florentin Rossetti ne parle pas que de lui. Il se rappelle aussi que d'autres prenaient du poisson.

— Jean Düscher pêchait souvent dans le Banin, ce petit ruisseau qui vient de Bevaix et qui passe vers La Tuillière. Il en prenait de belles. Au printemps, lors des grandes eaux, les grosses remontaient la chute du collège. Un pêcheur les prenait alors avec un long recueiloir de 2 mètres.

En même temps que son père, Carlo raconte également ses souvenirs. Décidément, la famille a le virus.



Les méthodes de Carlo Rossetti



Sous l'influence de son père, Carlo s'est mis très jeune à la pêche. Il se souvient qu'à l'époque, on ne pouvait obtenir le permis avant de 18 ans. Pour avoir le droit de taquiner avant cet âge, il fallait une pièce signée du père, qui rendait ce dernier responsable en cas d'accident.

Carlo pêche depuis 50 ans. On a peine à y croire, car il est loin de porter son âge. Il raconte :

— On les prenait les unes après les autres. Il faut dire que l'on n'était pas nombreux. Une dizaine peut-être ! Certains en faisaient profession. Chaque jour,

ils ramenaient 10 à 15 kilos de truites. Pour dire comme c'était, voici une anecdote : Un certain Leuba avait sa femme malade. Le médecin avait prescrit beaucoup de poissons. Alors, comme il était vigneron, M. Leuba quittait sa vigne vers 11 heures et il allait pêcher deux truites pour le dîner de sa femme. On allait pêcher deux truites comme on allait chercher du persil au jardin. Juste après la guerre, j'en ai pris 80 kilos en 2 jours. Le même jour, on en prenait plusieurs de 4, 5 et 6 livres. Parfois, mon père me demandait un coup de main pour en sortir une grosse. Je le priais d'attendre que j'aie déjà sorti celle que je tenais.

La réputation de Carlo Rossetti n'est pas surfaite. Quoi qu'il en dise, c'est un spécialiste des grosses. Mais il est bien trop modeste pour en convenir. Nous lui avons demandé

comment il monte ses lignes :

— Je n'ai pas changé de méthode. Je pêche depuis 50 ans de la même façon. Je n'ai jamais utilisé de moulinet. Avec deux clous, ça va très bien. Ma vieille canne en bambou est extra. Je fais mes scions moi-même avec des roseaux. Je monte solide et je plombe lourd.

Le papa Rossetti coupe court et nous conduit dans son réduit où il nous montre « sa » canne : un morceau de bambou tordu, peint et repeint en vert, équipé de deux anneaux en fil de fer. En guise de moulinet, un morceau de bois sur lequel est enroulé 5 mètres de « câbles ». A l'autre bout, un bas de ligne en nylon d'au moins 35/100, lesté de 3 ou 4 plombs ronds gros comme des petits pois. Carlo nous annonce fièrement que lui-même utilise des plombs beaucoup plus gros.

— Dans le temps, on montait avec de la racine de tortue. On payait 35 ct. les 5 mètres chez Berthoud. On montait nos hameçons au bord de l'eau. Il n'était pas rare que les hameçons — qui n'avaient pas de palettes — restent dans la gueule d'une grosse, car ils tenaient mal sur le bas-de-ligne. Mais, mon père et moi, pêchions déjà de la même façon qu'aujourd'hui.

A notre question de savoir si Carlo et son père ont parfois pêché à la cuiller ou à la mouche :

— Absolument jamais. On pêche au ver de terre ou au ver de bois, et seulement dans les grandes eaux.

Ceux qui ont eu la chance de voir Florentin ou Carlo Rossetti balancer d'autorité un poisson de deux livres sur le talus admettront que la méthode a ses avantages.

Et que les Rossetti sont toujours là, et bien là !



... et celles d'Emile Gauch



Cette truite pèse 4,650 kg. Elle mesure 70 cm. Une heure pour la sortir.



▲ Fario. 74 cm. pour 5 kg.
Prise le 22 août 1969 après une
heure de lutte, dans le trou à Bin-
dith, à la cuiller.

Celle-ci vient de la chute de Cortailod.
Ses 2 kg. 500 de muscles ont sauté sur la
cuiller d'Emile, un dimanche d'août 1967.



Il a fallu 2 h. 20 pour venir à bout de cette
fario de 55 cm, à la sortie du Merdasson.

◀ Arc-en-ciel. 68 cm. pour 4.100 kg.
C'était le 6 juillet 1976, sous le
pont de Cortailod, au devon.

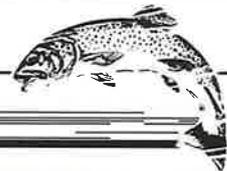
Emile fait partie de ces vrais connais-
seurs de la rivière. C'est un spécialiste du
lancer. Il ne pêche pratiquement qu'en
Basse-Areuse, prouvant qu'il y a encore
du beau poisson dans ce secteur.



Quand les farios mettent une petite laine



De mon temps... nous dit Robert Maumary...



En 1942, étant gendarme à Môtiers, je fus muté à Cortaillod. C'est alors que commencèrent mes aventures en qualité de pisciculteur.

En effet, à cette époque, le titulaire du poste de gendarmerie de Cortaillod avait pour mission la police du village, la surveillance de la pêche sur le lac de Neuchâtel et une collaboration avec le pisciculteur de l'Établissement du Pervou à Boudry, M. Emile Rollier, qui travaillait sous la direction de M. Maurice Vouga, inspecteur cantonal de la pêche.

L'année 1942 me laisse un souvenir assez mitigé au sujet du service piscicole. Toutefois, c'est précisément cette année-là que les élections cantonales vont apporter un renouvellement complet dans les services de la chasse et de la pêche.

M. Leo DuPasquier est élu Conseiller d'Etat et il se fait seconder par M. Archibald Quartier, nommé inspecteur cantonal de la chasse et de la pêche.

A la pisciculture du Pervou, M. Rollier est remplacé par M. Aloïs Aeby. Sous la surveillance de ce dernier et avec sa collaboration, une refonte complète des étangs d'élevage est entreprise.

En 1946, je suis muté de Cortaillod à Auvernier. Dès lors, mon activité à la pisciculture du Pervou fut quelque peu réduite, car, en 1948, M. Archibald Quartier inaugurait la pisciculture de la Saunerie à Colombier, destinée à l'incubation des œufs de palées, bondelles et brochets. J'assumais alors la responsabilité de ce travail.

A la retraite de M. Aeby, en 1960, je suis transféré au Pervou pour lui succéder.

Le travail de pisciculteur à Boudry consiste à la capture en rivière, durant la période de la fraie, des reproducteurs de truites farios et lacustres ainsi qu'à l'extraction des œufs des poissons, à leur fécondation et à leur mise en incubation dans des bacs adéquats à l'intérieur de l'établissement piscicole.

Après une certaine période, allant de trois à cinq mois, selon la température de l'eau, les alevins apparaissent pourvus d'une grosse vésicule assurant leur subsistance et disparaissant graduellement.

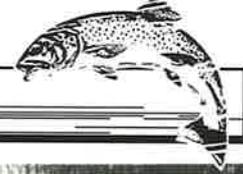
Peu avant sa résorption complète, les alevins sont mis en liberté dans les étangs d'élevage, dans les rivières et dans le lac. Les alevins des étangs sont nourris au début avec du plancton et par la suite avec du poisson cuit et hâché.

A fin septembre, après la fermeture de la pêche, nous procédons, mes collègues du service et moi-même, à la pêche des étangs de la pisciculture. Puis les sommerlings sont répartis dans le bassin de l'Areuse avec la collaboration de pêcheurs de bonne volonté. Ce sont également ces mêmes pêcheurs qui nous secondent durant l'arrière-automne pour la pêche des différents ruisseaux alevinés au printemps et représentant un apport certain dans le rempoissonnement de l'Areuse.

Je conserve un merveilleux souvenir de la pisciculture du Pervou où j'ai toujours entretenu d'agréables relations avec les pêcheurs que je profite de remercier ici. Je souhaite à mon successeur, M. Serge Lermurier, d'éprouver les mêmes satisfactions.



M. Robert Maumary au Pervou, alors qu'il était encore en fonction



Des œufs dont on ne fait pas d'omelette



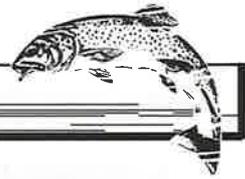
Pour que les œufs deviennent ces minuscules alevins, les soins attentifs du pisciculteur sont impératifs. Il faut notamment éliminer quotidiennement les œufs non fécondés au moyen d'une pipette.



Nos pisciculteurs, Serge Lermurier pour la Basse-Areuse et Jean-François Wyss pour le Vallon, sont un peu nos bienfaiteurs. C'est en effet en grande partie grâce à eux que nous, pêcheurs, réussissons encore de beaux paniers dans nos modestes rivières.

Lorsque, en hiver, les grosses truites remontent l'Areuse pour y frayer, elles sont alors capturées au râteau électrique. Puis les femelles sont vidées de leurs œufs, lesquels sont immédiatement fécondés par la semence des mâles. Les bonnes années, des centaines de milliers d'œufs trouvent place dans les bacs d'eau courante de nos piscicultures. Tous ne deviennent évidemment pas de jolis alevins. Il y a forcément de la perte, souvent beaucoup de perte. Mais les plus robustes résisteront et seront bientôt aptes au service. Ils feront leur école de recrues dans les bassins en plein air, seront nourris et logés au frais de l'Etat et enfin, ils iront rejoindre leurs aînés dans les rivières du canton.





Proprement vôtre

Nous, pêcheurs, sommes particulièrement bien placés pour constater que les rives de l'Areuse — du moins par endroit — sont loin d'être propres comme des sous neufs.

Bouteilles, entières ou cassées, boîtes de sardines (tiens ! que viennent donc faire celles-là en eau douce), sacs en plastique, emballages de toute sorte souillent continuellement les abords de notre belle rivière, dégradant du même coup la beauté et le charme de son cours.

Loin de penser que nous, pêcheurs, sommes responsables de ce triste état de faits, nous devons malheureusement constater que certains d'entre nous abandonnent tout de même des boîtes de teignes en plastique, des emballages de cigarettes, des sachets d'hameçons ou autres objets au bord de la rivière. Il est pourtant si simple de montrer l'exemple en glissant dans notre musette ou dans une poche ces emballages devenus inutiles.

Soyons dignes de notre réputation d'amoureux de la nature. En rivière, les viandeurs n'ont pas leur place. Nous pratiquons une pêche sportive. Nous pêchons à la mouche pour le plaisir de l'action de pêche, alors que nous pourrions remplir notre panier en pratiquant une méthode plus rentable. Bref, nous nous devons de protéger notre « Eden ». Si certains touristes sans scrupule prennent le moindre arbre creux, la moindre faille de rocher pour une poubelle, ne les imitez pas. Et ne vous gênez pas de les remettre à l'ordre en leur faisant honte.

Souvent, les enfants montrent l'exemple. On sent l'influence de l'éducation scolaire en ce sens. A notre avis, le corps enseignant devrait faire encore davantage dans ce domaine. Les enfants respectent les directives de leurs maîtres et sont ainsi les futurs protecteurs de la nature.

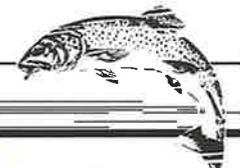
Un jour, nous avons vu une gosse de 7 ou 8 ans faire une remarque à son père qui venait d'ouvrir un paquet de cigarettes et qui avait jeté le petit carré de papier d'aluminium sur le chemin. Ce papa, qui semblait pourtant avoir beaucoup d'autorité sur ces enfants, a rougi et a félicité sa fillette. Croyez-moi ! Désormais, à chaque fois que ce monsieur entamera un paquet de cigarettes, il pensera à la remarque de sa gosse et il glissera le petit déchet dans sa poche.

La protection de la nature commence par là.

Les écolos nous cassent les bonbons lorsqu'ils accusent sans réserve les véhicules à moteur. Comment se déplacent-ils, ces gens-là ? A dos de chameau ? S'ils veulent vraiment se rendre utiles, qu'ils organisent donc des surveillances discrètes lors de pique-niques ou autres partys dans la nature. Là il y a du boulot concret à faire. Qu'ils se baladent un peu le samedi et le dimanche en forêt, pour empêcher certains malpropres — et là, nous réprimons la voiture — de faire leur vidange et en plus, d'abandonner leurs bidons d'huile sous un buisson. Nous l'avons vu de nos yeux sur la route de Treyfont.

Ne perdons pas notre salive en vaines paroles. Agissons au plus près de notre conscience. Essayons de protéger notre région, une des seules à ne pas trop puer le pétrole, la fumée d'usine et les pesticides.

Amis pêcheurs, ne nous fâchons pas si un collègue nous fait une petite remarque. Reconnaissons notre erreur et corrigeons-la gentiment, avec la conviction d'avoir fait quelque chose de valable, d'abord pour les autres, ensuite pour soi. Nous ne pouvons trouver du plaisir à la pêche qu'aux abords d'une rivière propre. Sinon, allons pêcher à la station d'épuration de Colombier.



Les souvenirs de Laurent Sogno



Nous sommes allés trouver Laurent Sogno pour qu'il nous raconte quelques anecdotes sur sa longue « carrière » de pêcheur en rivière.

Né en 1904, Laurent prit son premier permis en 1918, à l'âge de 14 ans.

A cette époque, et durant plusieurs années, nous dit-il, nous n'étions que cinq pêcheurs dans la région de Champ-du-Moulin. Durant

une quinzaine d'années, j'ai vécu uniquement de la pêche. J'en prenais 60 à 70 par jour. La mesure était de 18 cm.

— Au début de la cuillère, j'en ai récupéré une soixantaine dans le barrage en bois et sur les arbres!

— Tu les revendais?

— Mais non, même pas. Tu sais, poursuit-il, de 1918 à 1980, année de mon dernier permis, j'en ai fait des kilomètres, de Combe-Garot au Saut-de-Brot. Je crois bien que je dois avoir fait le tour du monde.

— Mon plus beau souvenir? C'était en 1932. Ce jour-là

j'ai pêché une truite de 5 livres et une de 3 livres au barrage des Moyats. La grosse était tout au bord. Comment faire? J'ai mis une maisonnette, je l'ai promenée devant elle et je l'ai (mais ça faut pas le dire, c'était interdit!) harponnée sous la gueule.

— On le dit quand même?

— Oui, oui, vas-y!

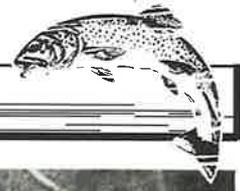
— J'ai aussi fonctionné comme garde-pêche auxiliaire de nombreuses années. Tiens, je me suis même fait payer à dîner par Archibald Quartier. L'année, je ne m'en souviens plus, mais figure-toi qu'il m'a payé à dîner parce que je faisais un contrôle de pêche au bistrot.

Tu comprends, c'était un 1^{er} mars, alors c'était plus facile de les « choper » ces pêcheurs.

Un coup, je descends à l'embouchure avec le cordonnier de Noiraigue pour prendre du ronzon. Eh bien, ce jour-là, aucun ronzon. Mais, tiens-toi bien, nous avons 20 truites chacun.

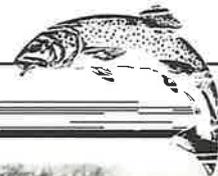
Des souvenirs? Il y en a tant et plus dans la tête de Laurent Sogno. Malheureusement, nous ne pouvons pas tous les retracer. Les 32 pages de cette plaquette ne suffiraient pas.

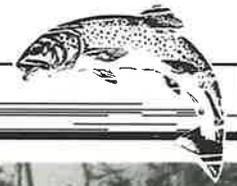
Merci Laurent de ton accueil, et passe une belle journée avec nous ce 8 juin. Toi qui étais déjà à la journée du 50^e.



Notre paradis...







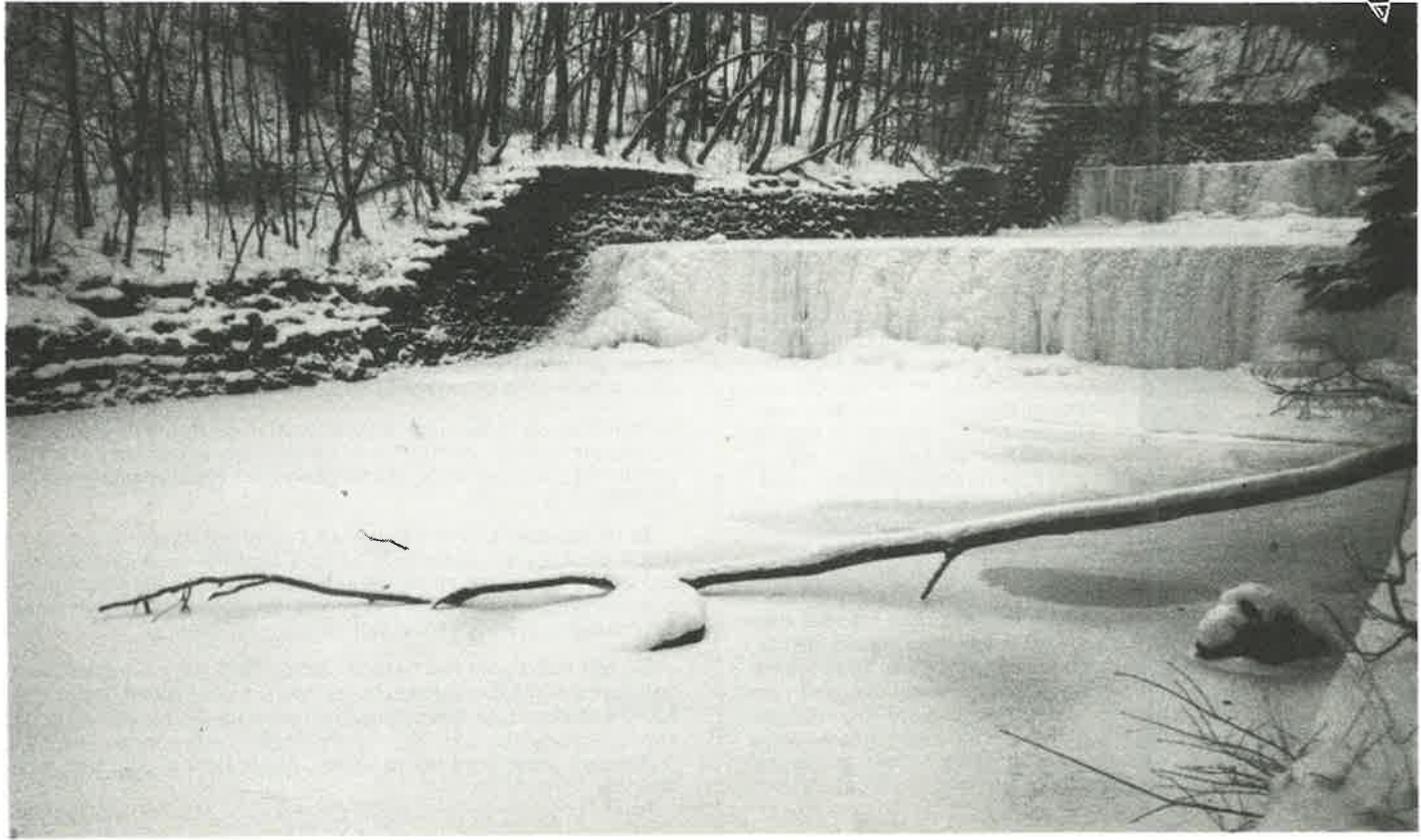
Souvenir rafraîchissant



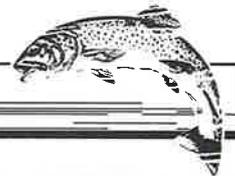
Cette page est offerte par M. Robert, restaurateur sur les bateaux de la Société de Navigation, Neuchâtel



... d'un hiver pas comme les autres



Cette page est offerte par Trabat, travaux spéciaux de génie civil, Rue des Helvètes, Marin



Lorsqu'en 1943 j'ai repris le service de la chasse et de la pêche, la pisciculture du Pervou ne fonctionnait pratiquement plus. Quelques aquariums servaient à l'élevage de truites arc-en-ciel, et quelques cadres permettaient l'incubation des œufs des truites de lac capturées à la pêcherie de Grandchamp, lors de leur remontée de la fin de l'automne. Les grands étangs étaient presque comblés, et transformés en marais, en une sorte de «rizière» où grouillait toute une faune de batraciens et de reptiles. Comme les sorties étaient complètement dégradées, il a fallu commencer par construire un mur de retenue formant barrage et muni de sorties pour chaque rangée d'étangs. Ensuite ceux-ci furent creusés à nouveau. Assez vite on put commencer l'élevage d'estivaux de truites de lac et de truites de rivière en quantités appréciables dès que la méthode de capture par la pêche électrique fut mise au point. Il fallut aménager à nouveau le local d'incubation, afin de pouvoir loger de plus grandes quantités d'œufs; enfin, un filtre à quartz permit de filtrer l'eau de la rivière, même lors des plus grandes turbulences. Grâce à un achat de terrain, il fut possible de creuser de nouveaux étangs se déversant directement dans l'Areuse. Tous ces travaux permirent d'augmenter sensiblement les quantités d'estivaux en élevage. En fait cette pisciculture du Pervou a été «bricolée» au cours de presque un siècle; elle n'a jamais été aménagée selon un plan d'ensemble, ce qui souvent complique les choses et ménage des surprises. Faudrait-il tout effacer et tout recommencer selon un plan rationnel et logique?

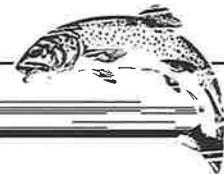
Mais à quoi servait de repeupler année après année des eaux qui ne cessaient de se polluer? A quoi sert d'élever des truites fario (l'élevage des arc-en-ciel a très vite été abandonné) et de les immerger dans une rivière périodiquement ravagée par des pollutions aiguës ou chroniques? Il ne sert à rien de semer dans une mauvaise terre, et c'est peu logique de s'obstiner à repeupler des eaux malsaines. C'est pourquoi, en 1967, en l'Hôtel du Lion d'Or, à Boudry, lors d'une assemblée annuelle de la société des pêcheurs neuchâtelois, il fut décidé de lancer une initiative populaire sur le plan fédéral afin d'obtenir une profonde révision de la loi sur la pêche ainsi que des dispositions concernant l'épuration des eaux. Bien entendu, la section de Boudry contribua activement à la réussite de la première initiative écologique de Suisse. Une nouvelle loi sur l'épuration des eaux fut édictée par les autorités fédérales, et c'est grâce à cette loi que furent construites les stations d'épuration... mais il reste beaucoup à faire dans ce domaine.

Pour moi, en ce qui concerne la section de Boudry, l'aménagement graduel de la pisciculture du Pervou et le lancement de l'initiative de 1967, sont les deux faits saillants qui se sont produits lors de ma période d'activité.

Je ne voudrais pas terminer sans rendre hommage au pisciculteur Aloïs Aeby qui, venu de Fleurier, a accompli un énorme travail au Pervou, et au pisciculteur Maumary qui lui a succédé durant quelques années et qui, lui aussi, a apporté une contribution essentielle à l'amélioration de la plus vieille de nos piscicultures.

Et deux vœux pour finir: que la section de Boudry s'engage avec optimisme sur la voie du centenaire, mais que les membre de cette société se disent, se rivent dans la tête que par les temps que nous vivons, il devient de plus en plus important de penser au milieu, au biotope où prospèrent les poissons, plutôt qu'aux poissons eux-mêmes.

A. Quartier



Parler de la pêche à l'occasion d'un anniversaire aussi prestigieux que méritoire d'une société ne consiste pas exclusivement à jeter un regard sur les années écoulées plus ou moins favorables ou se rappeler avec un brin de nostalgie les prises exceptionnelles d'autrefois. Il s'agit surtout, avec l'expérience du passé, de s'interroger sur l'avenir de la société, de la pêche et surtout de la rivière.

En effet, le chevalier de la Gaule représente un élément indissociable de la rivière comme le martin-pêcheur, la vitesse du courant, l'ensoleillement, la qualité de l'eau, la constitution du lit de la rivière, les

milliers d'invertébrés aquatiques ainsi que le peuplement poissons tout entier. C'est pourquoi la rivière doit être au centre des préoccupations des membres d'une société de pêche. En effet, le pêcheur par le contact permanent qu'il a avec elle est le mieux à même de la comprendre et d'entreprendre des actions pour inciter la sauvegarde du milieu aquatique.

Au moment de la fondation de la société des pêcheurs de la Basse-Areuse, les contraintes générales imposées par l'homme au cours d'eau étaient déjà élevées. La majeure partie des corrections en aval de Boudry étaient réalisées; les Gorges connaissaient déjà les aménagements hydro-électriques, à l'époque plus avares en eau de restitution qu'aujourd'hui. Le bassin versant drainé par l'Areuse avait plus d'habitants qui, de surcroît, pratiquaient le «tout à la rivière». Un changement défavorable est intervenu ces dernières décennies, il s'agit de l'augmentation des rejets d'une civilisation

entrée dans l'ère chimique tant pour les ménages, l'industrie, que dans le domaine de l'agriculture. Trop timidement hélas, la création des stations d'épuration des eaux compensent ces dégradations.

Et les poissons? Auguste Dubois en 1901, dans son ouvrage sur les Gorges de l'Areuse et le Creux-du-Van, recensait la présence de 8 espèces de poissons en Basse-Areuse (hormis celles de l'embouchure).

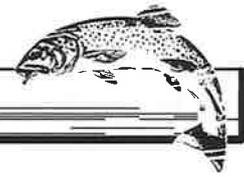
Aujourd'hui, à l'exception de la Petite Lamproie, elles sont encore toutes présentes dans le secteur, ce qui pourrait être considéré comme réjouissant. Cependant, on constate non seulement la disparition de la Petite Lamproie mais d'autres espèces comme la Van-doise (Ronzon), le Chevaîne et le Vairon, pourtant peu exploitées, se font rares. La Truite, malgré des efforts de repeuplement de plus en plus intenses, semble également en perte de vitesse.

La situation ne doit pas être qualifiée d'alarmante. Cependant, cette tendance à une évolution négative des peuplements poissons, nécessite une attitude de plus en plus vigilante d'une société de pêche. Il faut le souligner, le maintien de l'état naturel des cours d'eau ou l'amélioration des secteurs perturbés doit constituer l'objectif prioritaire des pêcheurs. C'est la seule manière d'assurer à long terme la sauvegarde du milieu aquatique et le maintien de la pêche. Le repeuplement qu'il faut soutenir apparaît dans ce contexte de plus en plus comme un élément d'appoint pour la sauvegarde du peuplement poissons.

La société des pêcheurs de la Basse-Areuse s'est déjà manifestée dans ce sens, tant sur le plan national par les initiatives qu'elle a soutenues que sur le plan local par la réalisation d'aménagements piscicoles dans la rivière.

Qu'elle poursuive cette voie, ses futurs membres lui en seront reconnaissants.

J.-C. Pedroli



En guise de conclusion

Voilà !

Vous avez eu la gentillesse et la patience de nous lire jusqu'ici. Nous vous en remercions.

Nous espérons vivement que vous avez trouvé autant de plaisir à parcourir ces pages que nous en avons eu à les rédiger.

Un 75^e anniversaire constitue une fête ; une preuve que la Société des pêcheurs en rivière de la Basse-Areuse a résisté aux crocs-en-jambe en restant bien stable. Là où d'autres sociétés ont connu des difficultés insurmontables, la Basse-Areuse a tenu le coup. Elle a supporté les horreurs de deux guerres mondiales, peut-être parce que, précisément, les hommes ont trouvé la paix au bord de la rivière, loin des mauvaises nouvelles. Bien que notre pays ait été épargné miraculeusement, les hommes ont été mobilisés, décimant souvent les rangs de nos sociétés, voire provoquant parfois leur dissolution.

Mais soyons plus gais. Vivons le moment présent. La situation n'est pas si mauvaise. Soyons optimistes. Disons que la bouteille est à moitié pleine, contrairement aux pessimistes qui la voient à moitié vide.

Si nous avons atteint les trois-quarts de siècle, il n'y a vraiment aucune raison que nous ne fêtions pas le siècle plein dans 25 ans. Nous ne serons plus tous là, mais la relève est assurée. Malgré tout le mal que pensent certains de la jeunesse, un joli essaim de tout jeunes pêcheurs se frotte aux joies de notre beau sport. Et, croyez-moi, la plupart sont des

« mordus » qui n'ont pas l'hameçon dans leur poche. Nous en connaissons quelques-uns pour qui il faudra prévoir un rempoissonnement en ordre si les « vieux » tiennent encore à prendre quelques poissons.

Et c'est tant mieux. Nos jeunes ne sont-ils pas mieux au bord de l'eau que dans les discothèques et les bars ?

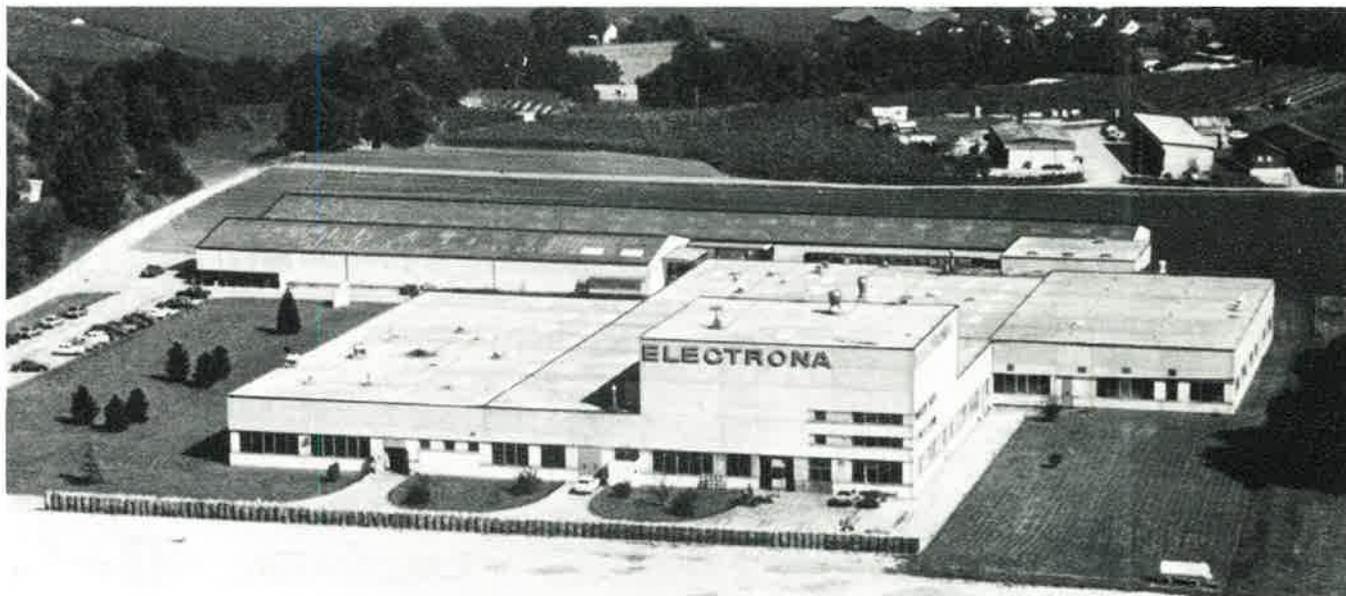
Amis pêcheurs expérimentés, ne manquez pas de prodiguer vos conseils à ces jeunes s'ils vous sollicitent. La pêche n'a pas de secret. Un petit truc peut contribuer à procurer plus de plaisir. Ne passez pas pour des bourrus et des égoïstes vis-à-vis de nos jeunes collègues. Même si un jour ils vous font la pige, ils se souviendront que vous avez contribué à leur habileté.

L'homme qui m'a transmis la passion de la pêche — un ami de mon père — restera toujours dans mon esprit le meilleur pêcheur du monde. Lorsque le réveil sonnait, à quatre heures du matin, je me levais d'un trait pour ne pas retarder mon « maître » qui m'attendait déjà devant la maison, au guidon de sa Lambretta. Quand nous arrivions au bord du Doubs, dans la brume du petit matin, où seul le bruit des rames troublait gentiment l'immense silence, mon cœur tapait au premier coup de ligne. Ce sont ces mêmes palpitations que je ressens encore aujourd'hui lorsque je lance ma première cuillère dans le courant de l'Areuse.

Tout vrai pêcheur a ses émotions. Des émotions que nous souhaitons encore nombreuses et intenses.

Vive la pêche, les pêcheurs... et les poissons !

Jean-M. Andrey



ELECTRONA, 50 ANS DE SÉCURITÉ

ELECTRONA SA Fabrique d'accumulateurs CH-2017 Boudry/NE Tél. 038/44 21 21 Télex 952 896



SBS. Une idée d'avance.



Société de Banque Suisse
Schweizerischer Bankverein

Boudry Av. du Collège 8
Tél. 038/42 24 77

Neuchâtel Face au Port
Tél. 038/25 62 01